

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

CHAD - Centre d'histoire et d'anthropologie du droit

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris Nanterre

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

Marc Ortolani, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Marc Ortolani, Université Côte d'Azur

Experts : Mme Marie Bassano Université Toulouse Capitole (représentante CNU, section 03)
M. Thérance Carvalho, Nantes Université
M. Marc Ortolani, Université Côte d'Azur

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Tanguy Pasquier-Briand

REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Carole Brugeilles, Vice-Présidente déléguée à la recherche de l'Université Paris Nanterre

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre d'histoire et d'anthropologie du droit
- Acronyme : CHAD
- Label et numéro : EA 4417
- Composition de l'équipe de direction : Mme Soazick Kerneis, Directrice ; M. Gilduin Davy, Directeur adjoint

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Le Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit (CHAD) est une unité mono-équipe dont la thématique principale est l'histoire et l'anthropologie du droit. Il est d'ailleurs l'un des rares pôles d'anthropologie juridique à l'échelle nationale. Dans ce domaine, il s'est spécialisé dans l'étude des formes premières du droit en Occident, des droits et cultures comparées, et continue à s'intéresser aux justices de l'invisible, toujours dans une perspective interdisciplinaire. Sans que cela soit formalisé, mais tel que cela apparaît dans le document d'autoévaluation, l'unité, tenant compte des spécialités respectives de ses membres, déploie ses recherches suivant trois axes : les substrats coutumiers du droit ; l'histoire de la justice ; les tendances actuelles du droit.

À ce titre, bien que constituant une unité réduite par ses effectifs, seulement neuf enseignants-chercheurs (EC), il compte parmi ses membres des spécialistes de disciplines rares internationalement reconnus. Leur maîtrise de langues difficiles (hébreu) ou disparues (latin, grec, vieil irlandais, norrois) permet l'accès à des sources juridiques autrement délaissées, offrant la possibilité d'ouvrir de larges champs d'investigation.

Aussi, la recherche du CHAD déborde les frontières géographiques et thématiques traditionnelles. L'unité a établi de nombreux contacts avec des universités étrangères (au Maghreb, en Afrique de l'Ouest et en Europe) permettant une amplification de la recherche dans une dimension comparatiste.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Centre d'histoire et d'anthropologie du droit-CHAD (EA 4417) a été fondé en 2009. Il est issu de la fusion de deux unités : le GEDEOM, histoire des droits de l'Europe et de l'Orient méditerranéen (EA 1740) et le Centre Droit et Cultures (EA 2321).

L'unité de recherche dispose de locaux situés au bâtiment F de l'Université Paris Nanterre, au 200 avenue de la République à Nanterre. L'unité dispose de deux salles : une bibliothèque servant également aux cours et un bureau mis à disposition des doctorants.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le CHAD est fortement impliqué dans la direction et l'animation de la FIND (Fédération interdisciplinaire de Nanterre en Droit). Récemment fondée en septembre 2013, celle-ci rassemble les sept unités de recherche du secteur droit : en droit public, droit privé et histoire du droit de l'UFR de droit et sciences politiques de l'Université Paris Nanterre. Durant la période d'évaluation, la FIND a été dirigée par deux membres de l'unité. Cette fédération permet au CHAD de collaborer régulièrement avec d'autres unités de recherche en droit, en particulier avec le Centre de Théorie et d'Analyse du Droit (CTAD).

De même, la direction du Nouveau Collège d'Études Politiques (NCEP), structure essentiellement orientée vers l'enseignement (de la deuxième année de Licence au Master 2), a été et est encore assurée par des membres de l'unité. Aussi, l'unité est articulée au M2 d'Histoire du droit. Le cycle de conférences qu'organise le CHAD est ouvert aux doctorants et aux étudiants du M2.

Concernant plus précisément la recherche, de mars 2020 à janvier 2022, le CHAD a été laboratoire d'accueil du Programme européen de recherche (ERC) sur l'expertise culturelle dans les tribunaux. De même, le site PROFIL (PROcès FILmés) issu de l'activité de divers membres du CHAD, a été financé par le LabEx.

Enfin, le CHAD adhère à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Mondes, qui s'est récemment ouverte aux disciplines juridiques, et qui apporte son soutien au projet PROFIL (financements et soutien à la création d'une base de données), ainsi qu'à la Revue d'Anthropologie juridique Mélétié.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	4
Maitres de conférences et assimilés	5
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	10
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	22
Sous-total personnels non permanents en activité	22
Total personnels	32

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
U PARIS NANTERRE	9	0	1
Total personnels	9	0	1

AVIS GLOBAL

Le CHAD est une unité de recherche de petite taille, ne comptant que neuf enseignants-chercheurs titulaires et 27 doctorants, mais une unité de taille honorable dans le domaine de l'histoire du droit et des institutions. Elle compte parmi ses membres des spécialistes de disciplines rares internationalement reconnus.

Sa thématique principale est l'histoire et l'anthropologie du droit. Dans ce domaine, le CHAD s'est spécialisé dans l'étude des formes premières du droit en Occident, des droits et cultures comparées, et continue à s'intéresser aux "justices de l'invisible", toujours dans une perspective interdisciplinaire. Sans que cela soit formalisé, mais tel que cela apparaît dans le document d'autoévaluation, l'unité déploie ses recherches suivant trois axes : les substrats coutumiers du droit ; l'histoire de la justice ; les tendances actuelles du droit.

L'unité évolue dans l'environnement de recherche que lui offre d'abord l'Université Paris Nanterre. Le CHAD est fortement impliqué dans la direction et l'animation de la FIND (Fédération interdisciplinaire de Nanterre en Droit) et celle du Nouveau Collège d'Études Politiques (NCEP). Le CHAD adhère également à la MSH Mondes, récemment ouverte aux disciplines juridiques, et qui apporte son soutien au projet PROFIL (PROcès FILmés) réunissant plusieurs membres du CHAD, ainsi qu'à la Revue d'Anthropologie juridique Méléété.

La renommée des membres de l'unité a facilité la construction d'un réseau conséquent de partenariats à l'international, ce qui lui permet de développer des activités scientifiques intégrant l'espace européen, méditerranéen et africain. Ainsi, au cours de la période d'évaluation, des conventions de recherche ont été conclues avec les Universités d'Oujda et de Meknès. Le CHAD a comme projet d'étendre ses partenariats à d'autres universités européennes en Norvège (Oslo), Italie (network European Legal Roots), Allemagne, et Irlande, mais aussi au Canada (Sherbrooke) et au Liban. Parallèlement, l'unité a maintenu certaines recherches dirigées vers l'Orient, notamment sur l'apport de la culture juive.

Le choix des publications apparaissant dans le portfolio, orientées vers l'histoire de la justice et surtout destinées à mettre en avant la forte implication des doctorants dans l'activité de recherche, a été fait à titre indicatif et n'est pas révélateur de l'intense activité de recherche du CHAD. L'unité se démarque en effet par l'excellence, le volume et la diversité de sa production scientifique. Le CHAD se prévaut en effet, durant la période évaluée, de la publication de dix ouvrages individuels, parus chez des éditeurs de renommée nationale (PUF, Dalloz,

Pedone, Presses Universitaires de Paris Nanterre), de 26 chapitres d'ouvrage, de 25 articles dans des revues variées telles que Droit et Cultures, avec laquelle le CHAD entretient un lien privilégié, la Revue du Centre Africain d'Histoire du Droit, des Institutions et des Idées Politiques, la Revue historique de droit français et étranger, les Archives de politique criminelle, la Revue semestrielle de droit animalier, le Journal of interdisciplinary history of ideas, le Journal of the Association for Political and Legal Anthropology, et Esprit, et 2 numéros spéciaux de revue, l'un pour la revue Droit et Cultures en 2018, l'autre pour la revue Clio@themis, Revue électronique d'histoire du droit de 2020. Celle-ci se distingue par son originalité et sa rigueur, en abordant des thématiques novatrices telles que la vérité judiciaire, les rituels ordaliques et la sorcellerie, souvent négligés dans les recherches classiques. De plus, les travaux intègrent des perspectives transdisciplinaires, en croisant le droit avec des domaines comme l'anthropologie, l'histoire et les sciences sociales.

En témoignent diverses manifestations qui peuvent être retenues comme les faits marquants de la période d'évaluation : le colloque « Les Ordalies, hier et aujourd'hui : parole, justice et vérité » les 5 et 6 décembre 2018, dont les actes sont parus en 2022, aux éditions Mare & Martin, ou bien les colloques « L'insulte et le droit » (mars 2019), « Les crises pandémiques à travers les âges. Approche historique, anthropologique et juridique » (6 novembre 2020), ou « Migrants, migrations. Des mots pour faire le droit » (17-18 avril 2023). Sur la sorcellerie, qui constitue l'un des thèmes de recherche centraux de l'unité, deux colloques ont été organisés, l'un en collaboration avec un EC de l'Université d'Oujda au Maroc intitulé « Au bout du droit : la question sorcellaire », à la Faculté de droit d'Oujda, le 15 novembre 2022 ; l'autre avec le Centre d'histoire du droit de l'Université de Bouaké, sur le thème : « Tribunaux et Sorcellerie. Expertise culturelle dans le procès pénal », du 11 au 14 mai 2022. Les liens entretenus entre l'unité et la Revue « Droit et cultures » contribuent également à son rayonnement.

Pour autant, et malgré son dynamisme, le CHAD demeure, au sein d'une grande Université, une petite unité (une des sept unités dans le domaine du droit et des 42 que compte l'établissement). Bien qu'identifié pour la qualité de sa production scientifique et son attractivité, le CHAD ne bénéficie que d'une dotation pérenne limitée (de l'ordre de 9 à 10 K€ annuels). De même, ses locaux sont exigus (une bibliothèque servant de salle de cours et une salle des doctorants) et son personnel d'appui à la recherche est partagé avec deux autres unités. Afin de poursuivre des activités scientifiques ambitieuses, l'unité a obtenu des financements sur appels à projets pour manifestations scientifiques ou édition de la part de son université, ainsi que le soutien ponctuel de l'UFR droit et science politique et de la MSH Mondes. L'unité a surtout hébergé un projet ERC (sur L'expertise culturelle dans les tribunaux) porté par un membre associé, mais les 819 K€ obtenus en 2020 et 150 K€ en 2021, qui ont transité par l'Université Paris Nanterre, n'ont en aucune façon abondé le budget du CHAD. Parallèlement, l'unité a été capable de saisir d'autres possibilités de collaboration en participant depuis 2022 à l'ANR FermeGé intitulé Administrer le privilège : la ferme générale dans l'espace français et européen (1664-1794) et porté par la MESHs de Lille, l'UMR IRHIS, l'UMR DRES, l'UR CEPISCA, l'UR CRESAT et le CHAD, au projet de création d'une Base Internationale de Données sur les Droits Comparés portée par un EC de l'Université de Rennes I, ou bien encore au projet ANR ECHELON (pour la numérisation des ressources judiciaires de l'ancien Echiquier de Normandie) piloté par l'Université de Rouen Normandie, autant de collaborations qui lui ont ouvert de nouvelles perspectives de recherche. En 2020, le CHAD a déposé un projet ANR sur les Modes amiables de résolution des litiges envisagés d'un point de vue interdisciplinaire et s'est heurté à des difficultés techniques dans le montage du projet, qui a passé la première étape, mais n'a finalement pas été retenu. De ce point de vue, l'établissement a pleinement conscience des progrès qui doivent être accomplis en ce qui concerne le soutien à apporter à des projets destinés à obtenir des financements contractuels.

Pour autant, malgré ces déconvenues, l'unité reste mobilisée comme en témoignent ses multiples projets : l'unité entend poursuivre dans ses domaines traditionnels de recherche et prolonger par exemple les liens déjà tissés avec l'Université d'Oxford (Maison française d'Oxford) mais elle envisage aussi, par-delà la recherche académique, d'établir des liens entre l'histoire du droit et des problématiques contemporaines, avec, par exemple, un colloque qui a eu lieu en novembre 2024, soutenu par l'IERDJ, et en collaboration avec Sciences-Po Paris et la Clinique du droit de Nanterre, sur les risques que fait peser le recours aux formulaires sur les populations en situation de grande pauvreté. Un autre projet (en collaboration avec le Centre de théorie et analyse du droit (CTAD) et l'Université d'Oslo) portera sur les échanges juridiques franco-norvégiens ; un autre encore portera sur la commémoration des 80 ans du Procès de Nuremberg, s'appuyant sur l'expertise que le CHAD a développée sur les archives filmées du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Cet infléchissement de la recherche est sans doute nécessaire, voire inévitable pour certains de ses aspects : la poursuite de l'internationalisation de la recherche, le besoin de renforcer les liens avec le monde non académique qui sont diversifiés mais qui n'ont pas abouti à des partenariats formalisés en particulier avec des institutions judiciaires, l'évolution des effectifs, le départ de certains EC et l'arrivée d'autres, ont mis en avant de nouvelles questions de recherche. De même, l'ouverture sur des questions contemporaines est susceptible d'offrir de l'histoire du droit une image renouvelée.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport suggérait de renforcer et d'institutionnaliser les relations avec d'autres centres de recherches situés à l'étranger, et parallèlement, le comité d'experts avait recommandé l'élargissement de l'axe de recherche Nord-Sud. De ce point de vue, l'unité a enrichi ses relations avec le continent africain grâce à des conventions avec les Universités d'Oujda et de Meknès. Par ailleurs, des enseignants de Bouaké et d'Oujda sont intervenus comme professeurs invités, et des membres de l'unité ont été invités dans des universités africaines (Bouaké) ou européennes (Oslo). Le CHAD a comme projet d'étendre ses partenariats à d'autres universités européennes (Norvège, Italie, Allemagne, Irlande).

Le précédent rapport d'évaluation recommandait de ne pas délaisser les recherches consacrées aux espaces orientaux et d'encourager les activités de traduction et l'édition de textes difficiles d'accès. En raison du départ de deux chercheurs, spécialistes l'un de la Chine et l'autre de la Russie, l'unité n'a pu poursuivre avec la même intensité ses recherches relatives aux espaces orientaux, sans toutefois les abandonner (des travaux sont encore consacrés à l'apport de la culture juive). L'activité de traduction et d'édition de textes anciens a été quelque peu délaissée faute de moyens, mais divers projets s'inscrivent dans cette perspective, par exemple dans le cadre de l'ANR Echelon, consacrée au droit normand.

Le précédent rapport suggérait d'intensifier l'engagement de l'unité dans l'environnement social, économique et culturel (avec interventions dans les médias ou autres canaux culturels). De ce point de vue, des progrès ont été accomplis par la publication et par la présentation d'ouvrages à destination du grand public, des interventions dans les médias (presse écrite et audiovisuelle) et surtout l'affichage de vidéos en ligne pour une plus large diffusion de l'activité scientifique.

Lors de l'évaluation réalisée en 2019, le rapport avait aussi recommandé d'adapter la politique des ressources humaines aux besoins présents et futurs. De ce point de vue, le recrutement d'un spécialiste de la culture juridique et politique du XIXe siècle a permis de compenser les lacunes de l'unité dans des domaines inédits et complémentaires, et a aussi ouvert une collaboration avec des EC de science politique (notamment dans le cadre du Nouveau collège des études politiques).

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Le CHAD s'est donné des objectifs scientifiques conformes à ses effectifs et aux spécialités respectives de ses membres : il constitue l'une des rares unités à poursuivre des activités de recherche dans le domaine de l'anthropologie juridique et des "justices de l'invisible", en lien avec son environnement de recherche à l'échelle nationale et internationale. Sa stratégie scientifique se déploie autour de trois axes non formalisés : 1/ Les substrats coutumiers du droit, avec des recherches variées autour des mythes fondateurs, des racines juridiques de l'Europe (notamment l'influence de la culture juive), des recherches sur les coutumes de différents pays africains, ou encore l'expertise culturelle dans les tribunaux ; 2/ l'histoire de la justice avec des travaux portant sur l'ordalie, les justices alternatives (l'arbitrage notamment), les crimes de masse, ou les rapports droit et image ; 3/ les tendances actuelles du droit, avec des travaux autour d'une histoire féminine du droit ou des rapports entre droit et musique. Ces axes permettent d'associer tous les membres de l'unité, qui est organisée et fonctionne suivant ces objectifs.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Concernant les ressources financières, l'unité bénéficie d'une dotation pérenne assez limitée de la part de son établissement qui se situe entre 9 et 10 K€ annuels (9 K€ durant quatre années et 10 K€ durant deux années). L'unité a hébergé un projet ERC (sur L'expertise culturelle dans les tribunaux) porté par un membre associé, mais les 819 K€ obtenus en 2020 et les 150 K€ en 2021 qui ont transité par l'Université Paris Nanterre n'ont en aucune façon abondé le budget du CHAD. Concernant son personnel, l'unité est composée de neuf EC au 31 décembre 2023 : quatre professeurs et cinq maîtres de conférences. Elle dispose d'un personnel d'appui à la recherche à temps plein (gestionnaire de l'unité) mais partagé avec deux autres unités de

recherche. Concernant ses locaux, l'unité dispose d'une salle de cours et d'une autre petite salle pour les doctorants.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Avec une équipe d'EC composée de quatre femmes et cinq hommes, l'unité est parfaitement respectueuse de la parité dans sa politique de recrutement. Le fonctionnement administratif de l'unité est à la charge d'un personnel d'appui à la recherche partagé avec deux autres unités, ce qui est insuffisant au regard de l'intense activité scientifique du CHAD. La gouvernance de l'unité s'appuie sur une équipe de direction (directrice et directeur-adjoint) élue pour cinq ans, sur une assemblée générale annuelle (réunissant tous les membres de l'unité) et un conseil de laboratoire (composé des enseignants-chercheurs) réuni trois ou quatre fois par an. Ce pilotage assez informel donne satisfaction dans la mesure où il s'appuie sur la bonne entente qui règne au sein de l'unité.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les objectifs scientifiques de l'unité sont pertinents et clairement exposés, en cohérence avec les orientations tracées par le passé ("l'ADN de l'unité") et avec les effectifs d'EC et leur évolution. En effet, en raison du départ de deux EC spécialistes respectivement de la Chine et de la Russie, l'unité a maintenu certaines recherches dirigées vers l'Orient (par exemple l'apport de la culture juive), mais a fait surtout le choix de développer des partenariats vers le Sud, notamment l'Afrique de l'Ouest, avec des conventions conclues avec deux universités (Université Moulay Ismaïl de Meknès et Université Mohamed Ier d'Oujda). Parmi les projets, deux orientent la recherche vers des collaborations avec la Norvège et le Canada (Québec).

L'unité entend soutenir les projets de recherche de tous ses membres, qu'ils s'inscrivent dans des orientations traditionnelles relatives aux substrats coutumiers (racines culturelles de l'Europe, mythes fondateurs), ou à l'histoire de la justice (ordalies, justice alternative), ou bien dans ses orientations nouvelles : crimes de masse, droit et image (avec notamment le site PROFIL PROCès FILmés), droit et musique, histoire féminine du droit.

L'unité a été capable de saisir des possibilités de collaboration, comme par exemple avec l'ERC sur l'expertise culturelle dans les tribunaux piloté par une chercheuse de l'Université d'Oxford (2016-2021), l'ANR FermeGé, le projet de création d'une Base Internationale de Données sur les Droits Comparés, ou bien encore le projet ANR ECHELON, pour la numérisation des ressources judiciaires de l'ancien Echiquier de Normandie), autant de collaborations qui lui ont ouvert de nouvelles perspectives de recherche.

L'unité est capable d'associer étroitement ses doctorants à la recherche comme en témoigne le colloque doctoral "le corps en droit. Approche historique, philosophique et anthropologique" (2018).

Points faibles et risques liés au contexte

Les nouvelles perspectives de recherche qui se sont ajoutées aux axes traditionnels de l'unité sans les remplacer, constituent un ensemble de projets très ambitieux qu'il risque d'être difficile d'accomplir avec des effectifs limités et des moyens qui le sont tout autant.

Même si elle a été associée à divers projets (dont ERC et ANR), l'unité s'est confrontée à des difficultés techniques dans le montage de projets, et n'a pas réussi pour l'instant à obtenir des financements contractuels en tant que porteur principal d'un projet scientifique.

La dispersion des projets, si on ne veille pas à leur cohérence autour de l'anthropologie juridique, qui demeure le thème central de l'unité, risque de rendre son identité moins forte et d'entraîner une atténuation de sa visibilité.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a été capable de s'associer à divers programmes de recherche, à l'échelle nationale et internationale, qui ont accru les collaborations scientifiques et ont eu des retombées en termes de visibilité et de notoriété.

Pour ce qui est de ses ressources en personnel, l'unité est parvenue à conserver des effectifs qui font d'elle, concernant l'histoire du droit, une unité de taille satisfaisante à l'échelle nationale. Un recrutement intervenu au cours de la période d'évaluation, s'il répond sans doute aussi à des besoins en termes d'enseignement, est susceptible de permettre une certaine diversification de la recherche.

Concernant ses autres ressources (notamment ses locaux) l'unité a fait le choix de réserver une salle à ses doctorants, dont le dynamisme et l'implication constituent l'une des caractéristiques de l'unité, comme en témoigne par exemple la qualité du site internet conçu et en partie animé par les doctorants. L'unité dispose en effet d'un site internet très complet créé et mis à jour en partie par les doctorants de l'unité ; ces derniers se chargent également de la communication scientifique du CHAD sur les réseaux sociaux.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité dispose d'une dotation financière limitée de la part de son établissement (9 ou 10 K€ par an) et les possibilités de financements complémentaires liées à des appels à projets restent aléatoires.

L'unité n'a pas obtenu de financements sur des contrats dont elle serait le porteur principal : le CHAD a déposé en 2020 une demande de projet ANR sur les Modes amiables de résolution des litiges envisagés d'un point de vue interdisciplinaire. Le projet a passé la première étape, mais n'a finalement pas été retenu.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est respectueuse de la parité dans sa politique de gestion des ressources humaines.

L'unité veille à l'accompagnement scientifique des doctorants (formation à la recherche par la recherche) et s'appuie sur l'École doctorale pour d'autres aspects de la formation doctorale.

Points faibles et risques liés au contexte

Des locaux exigus faiblement équipés (deux vieux ordinateurs dans la salle des doctorants, le reste de l'équipement informatique restant à la charge des EC) ne constituent pas un environnement de travail très propice à l'organisation de la recherche collective.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'attractivité du CHAD est importante et reconnue. L'unité a construit un réseau conséquent de partenariats à l'international, qui lui permettent de développer des activités scientifiques intégrant l'espace européen, méditerranéen et africain. Bien qu'étant numériquement une petite unité aux moyens relativement limités, sa solidité scientifique est reconnue par les projets importants auxquels elle participe à différents titres (ERC, deux ANR). Toutefois, le CHAD n'est pas parvenu à obtenir en propre un financement contractuel de recherche.

- 1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Du point de vue de l'attractivité européenne et internationale, le CHAD a développé de longue date une approche transnationale de la recherche scientifique. L'espace européen est celui tant des travaux individuels d'enseignants-chercheurs du CHAD (sur l'espace romain et méditerranéen : un colloque intitulé *The Perception and Reception of Roman Law and Tribunals by Jews and Other Inhabitants of the Empire*, MSH d'Aix-en-Provence, 18, 19 et 20 juin 2018, une publication collective ayant pour titre *Legal engagement. The Reception of Roman law and tribunals by Jews and other Provincials of the empire*, École française de Rome, 2021 et un séminaire avec publication en ligne : « Que les toges le cèdent aux armes ! », 9 décembre 2020, Centre Rabelais à Montpellier ; sur l'espace islandais : une publication intitulée *La Saga des diseurs de loi. Esquisse juridique de l'Islande médiévale*, Classiques Garnier, 2021) que des travaux collectifs de l'unité (colloque sur la dimension européenne de la culture juridique : *Une histoire juridique de l'Occident III^e-IX^e siècles. Le droit et la coutume*, Nouvelle Clio, PUF, mars 2018), avec une volonté affichée d'approche transnationale des questions juridiques et anthropologiques. Au-delà de l'espace européen, les travaux du CHAD fédèrent aussi à l'international autour de l'axe sur le substrat coutumier, ainsi que par le développement de thématiques transnationales (travaux sur les ordalies qui ont fait l'objet d'une publication en 2022 chez Mare & Martin, les justices alternatives, les sources folkloriques du droit qui ont été présentées lors des séminaires doctoraux en 2023 et en 2024).

Cette approche transnationale a conduit l'unité à développer, au cours de la période de référence, plusieurs partenariats européens et internationaux, sous plusieurs formes : renforcement des liens avec l'Université d'Oxford, conventions signées ou en négociation (avec les Universités de Meknès, Oujda, Sherbrooke Oslo, au sein du réseau Network European Legal Roots, avec des universités allemandes et irlandaises), invitations de membre du CHAD dans des universités étrangères pour des séjours de recherche et de nombreux colloques. Ces partenariats, qui fonctionnent dans les deux sens, sont en cohérence avec le contenu des travaux menés par le CHAD. Ils sont le reflet de l'activité scientifique des membres de l'unité et ont été modifiés depuis la dernière évaluation pour tenir compte des spécialisations des EC partis et arrivés dans l'unité au cours de la période. Ces partenariats sont la marque de la reconnaissance internationale de la qualité scientifique de l'unité.

Du point de vue de la qualité des appels à projets associant l'unité, celle-ci a été pendant la période de référence associée à plusieurs appels à projets : un ERC (porté par un chercheur associé du CHAD de l'Université d'Oxford, l'unité ayant été laboratoire d'accueil entre 2020 et 2022), deux projets d'ANR (partenaire de l'ANR Echelon, responsable scientifique et technique de l'ANR FermGé), un financement de l'Institut français d'Études et de Recherches sur le Droit et la Justice pour le montage d'une base de données obtenu en 2022. L'échec du dépôt d'un projet ANR en 2020 (projet sur la dimension anthropologique des modes amiables de règlement des conflits, qui a passé la première étape) n'a pas découragé les membres de l'unité, qui envisagent d'autres montages de projets à l'avenir.

Ces projets, nombreux au regard de la taille de l'unité, sont de qualité. Ils manifestent à la fois la force des réseaux de recherche dans lesquels s'inscrivent les membres du CHAD et la cohérence des différents axes portés par le centre.

Du point de vue du développement de compétences techniques reconnues, la revue « Droit et cultures », intrinsèquement liée à l'unité, participe de l'attractivité du CHAD, à l'échelle nationale et internationale, et témoigne d'un savoir-faire reconnu dans la valorisation de la recherche et la diffusion du savoir scientifique. Les compétences reconnues de différents membres de l'unité se traduisent par leur participation à diverses institutions nationales (CNU, jury d'agrégation) et scientifiques (comité scientifique de revues, sociétés savantes).

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Il faut d'abord relever la faiblesse des moyens techniques permettant d'accroître l'attractivité. La dotation de la part de l'établissement est particulièrement limitée (entre 9 et 10 K€ par an), ce qui contraint le CHAD dans ses activités. Le CHAD n'a pas non plus pu bénéficier de retombées financières de l'ERC sur l'expertise judiciaire (819 K€ en 2020 et 150 K€ en 2021 ont transité par l'Université Paris Nanterre sans que le CHAD n'en ait vu les retombées) et des ANR auxquels il a été associé. La recherche d'autres formes de financement (par la FIND, la MSH ou la réponse à des appels d'offres de l'Université) est systématiquement pratiquée (pour des manifestations scientifiques, comme pour des projets d'édition), mais les ressources de l'unité restent néanmoins limitées au regard de son dynamisme et de l'étendue de ses activités. L'unité ne dispose pas non plus d'un personnel d'appui à la recherche attaché à temps plein au CHAD (seulement un personnel partagé entre trois unités), ce qui complique la recherche de financements autres que la dotation : l'échec du projet ANR déposé par le CHAD en 2020 (sur les modes amiables de règlement des conflits) s'explique probablement en partie par les difficultés techniques du montage du dossier.

Il faut ensuite souligner la faiblesse de la politique d'accompagnement des personnels. Du fait de ressources financières limitées, la politique d'encouragement à la mobilité des doctorants est contrainte et réduite (une indemnité de 200 € par an). Hors des formations proposées par l'école doctorale, et bien qu'ils soient grandement associés aux activités de recherche, les doctorants ne semblent pas bénéficier au sein de l'unité

d'un accompagnement spécifique dans la préparation des différentes étapes de la vie doctorale et post-doctorale (préparation à la qualification, au recrutement, à l'agrégation, à la valorisation de la thèse hors de l'université).

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique du CHAD se distingue par son originalité et sa rigueur, en abordant des thématiques novatrices telles que la vérité judiciaire, les rituels ordaliques et la sorcellerie, souvent négligés dans les recherches classiques. Les travaux intègrent des perspectives transdisciplinaires, en croisant le droit avec des domaines comme l'anthropologie, l'histoire et les sciences sociales. Le laboratoire réussit à déconstruire des concepts eurocentriques et à enrichir le champ de l'histoire du droit en incluant des objets marginaux et en réinterrogeant des pratiques ancestrales.

- 1/ *La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ *La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ *La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Le CHAD se distingue par une approche innovante de la recherche, fondée sur une exploration transdisciplinaire qui interroge les pratiques juridiques à travers des prismes historiques, culturels et anthropologiques. Le CHAD s'inscrit dans une tradition d'analyse critique du droit, en mettant en avant des objets d'étude non seulement traditionnels, mais aussi marginalisés, souvent relégués au rang de "dirty subjects" dans le milieu académique.

L'une des principales forces du CHAD réside dans la diversité, l'originalité et la transdisciplinarité de ses objets de recherche, comme en témoigne l'étude de la "vérité judiciaire" et l'anthropologie de la preuve. Ces recherches se démarquent par leur capacité à décentrer la pensée juridique eurocentrée. L'exploration des sociétés "non juridiques" et des pratiques coutumières, ainsi que la critique des systèmes probatoires contemporains, permet de repenser les rapports entre droit et justice à l'échelle mondiale. Le recueil *Les ordalies. Rituels et conduites* (Paris, Mare & Martin, 2022) et les deux colloques sur la sorcellerie en Afrique francophone illustrent également cette démarche, en croisant les dimensions historiques, culturelles et sociales des pratiques juridiques (« Au bout du droit : la question sorcellaire », Faculté de droit d'Oujda, 15 novembre 2022 ; « Tribunaux et Sorcellerie. Expertise culturelle dans le procès pénal », Bouaké, 11-14 mai 2022).

La transdisciplinarité est mise en valeur à travers les événements tels que les "soirées du CHAD", organisées par les doctorants. Ces soirées offrent un espace d'échanges entre le droit, la littérature, la politique et d'autres disciplines, permettant de confronter des thématiques inédites telles que l'identité de genre, les littératures populaires (Tolkien, Agatha Christie, Harry Potter, etc.) ou les pratiques *underground*. Ces approches offrent une perspective dépassant les frontières traditionnelles des études juridiques. La série de conférences sur les "mythes fondateurs du droit" (2018-2023) et le travail sur la notion de secret en justice participent également à cette dynamique. Enfin, l'ouverture du CHAD à l'histoire des idées politiques et juridiques est bienvenue et devra être renforcée.

Les nombreux colloques et séminaires, auxquels ses membres participent, ainsi que les publications et actes de colloques, comme le volume *Les ordalies. Rituels et conduites* sont des éléments clés pour évaluer la reconnaissance du CHAD à l'échelle nationale, voire internationale. Ils attestent la qualité et la visibilité de la recherche produite par le CHAD. Les dossiers publiés, dans la revue *Droit & Cultures* et *Clio@themis* témoignent d'une production collective intense et facilement accessible à tous grâce à la plateforme *openedition*. Le CHAD s'engage ainsi dans une démarche de science ouverte, qui pourrait encore être renforcée. Dans le détail,

le CHAD a produit, durant la période évaluée, dix ouvrages individuels, parus chez des éditeurs de renommée nationale (PUF, Dalloz, Pedone, Presses Universitaires de Paris Nanterre), 26 chapitres d'ouvrage, 25 articles dans des revues variées telles que Droit et Cultures, avec laquelle le CHAD entretient un lien privilégié, la Revue du Centre Africain d'Histoire du Droit, des Institutions et des Idées Politiques, la Revue historique de droit français et étranger, les Archives de politique criminelle, la Revue semestrielle de droit animalier, le Journal of interdisciplinary history of ideas, le Journal of the Association for Political and Legal Anthropology, et Esprit, et deux numéros spéciaux de revue précités, l'un pour la revue Droit et Cultures en 2018, l'autre pour la revue Clio@themis, Revue électronique d'histoire du droit de 2020.

Les travaux du CHAD, qui satisfont largement aux critères de qualité et d'intégrité scientifique, se font remarquer dans le domaine de l'histoire et de l'anthropologie du droit. Les débats sur des sujets comme la sorcellerie ou les pratiques juridiques ancestrales sont traités avec une grande rigueur scientifique, tout en permettant une réinterprétation des concepts occidentaux selon une approche décoloniale.

L'unité maintient une interaction constante entre la recherche et l'enseignement, avec des cycles de conférences à destination des étudiants et des journées d'études organisées par les doctorants. Ces initiatives participent activement à la formation de la future génération de chercheurs, tout en contribuant à diffuser les résultats de la recherche à un large public. Les colloques « L'insulte et le droit » (mars 2019), « Les crises pandémiques à travers les âges. Approche historique, anthropologique et juridique » (6 novembre 2020), ou « Migrants, migrations. Des mots pour faire le droit » (17-18 avril 2023) constituent des exemples probants de cette démarche, mettant en lumière la manière dont les résultats de la recherche sont intégrés à la pédagogie. De même, le CHAD entretient des liens très étroits avec le Master Histoire et anthropologie du droit de Nanterre, qui constitue un important vivier de potentiels doctorants.

Pour conclure, les points forts du CHAD sont multiples : sa recherche innovante et interdisciplinaire, ses publications de très haut niveau, et son engagement à transmettre les résultats de la recherche à la communauté universitaire et au-delà. Ces éléments assurent à l'unité une visibilité croissante.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

En dépit de ses nombreuses forces, le CHAD fait face à plusieurs risques et défis qui pourraient affecter son développement et la reconnaissance de sa production scientifique. Ils tiennent à une faiblesse structurelle et à une dépendance vis-à-vis des initiatives individuelles d'une part, et à l'apparition de nouveaux défis scientifiques d'autre part.

La recherche au CHAD repose en grande partie sur les initiatives individuelles de ses membres. Toutefois, l'unité comprend un petit nombre de chercheurs et dispose d'un budget fortement limité. Ces faiblesses obligent à la fois au dynamisme et à une gestion rigoureuse. Les ambitions du CHAD, notamment pour organiser des événements collectifs et internationaux de grande ampleur, risqueraient de se trouver contraintes en cas de fragilisation de ses ressources. Il existe un risque que l'unité, du fait de sa petite taille, ne parvienne pas à s'imposer suffisamment dans des réseaux scientifiques plus vastes et dans des projets collaboratifs avec d'autres centres de recherche à l'échelle mondiale. Du fait même de sa structure, l'unité doit continuer à développer des collaborations avec d'autres laboratoires et à rechercher des financements externes.

Bien que le CHAD bénéficie d'une production scientifique de grande qualité, la visibilité de certaines de ses recherches pourrait être renforcée dans une démarche de science ouverte, particulièrement en ce qui concerne les thématiques jugées plus marginales ou moins traditionnelles dans le milieu universitaire. Par exemple, les "dirty subjects" explorés lors des soirées du CHAD (telles que les questions d'identité de genre, de culture populaire ou de sorcellerie) sont potentiellement perçus comme éloignés des grands axes de la recherche juridique, ce qui risquerait de limiter la reconnaissance de l'unité dans certains cercles davantage orientés vers des thématiques plus classiques du droit.

La diversité des spécialisations thématiques et linguistiques des membres du CHAD représente une richesse et une force indéniables. Toutefois, il est essentiel de préserver l'identité historique du centre, à l'origine de sa reconnaissance internationale. Pour y parvenir, il convient de promouvoir des projets collectifs qui transcendent les spécialités individuelles et renforcent la cohésion scientifique du CHAD.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Le précédent rapport d'évaluation suggérait d'intensifier l'engagement de l'unité dans l'environnement social, économique et culturel (avec interventions dans les médias ou autres canaux culturels). Répondant à cette recommandation, des efforts ont été accomplis pour inscrire davantage l'activité de recherche dans la société. Au cours de la période d'évaluation, l'unité s'est distinguée par la publication et la présentation d'ouvrages à destination du grand public, diverses interventions dans les médias (presse écrite et audiovisuelle) et surtout l'affichage de vidéos en ligne pour une plus large diffusion de l'activité scientifique. Depuis la rédaction du document d'autoévaluation, l'unité a poursuivi son activité dans le cadre du label SAPS (label de la MSH, Science avec et pour la société). Néanmoins, elle n'a pas formalisé de partenariats avec des institutions judiciaires, qui accentueraient l'ouverture au monde non académique.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité a développé des actions à destination du monde non académique par la publication ou la présentation d'ouvrages "grand public" : "Ad bestias" (Presses Universitaires de Limoges, 2023) sur le thème du droit des animaux, réalisé à partir de contributions parues dans la Revue de droit animalier et les contributions de personnes issues de la société civile ; "Histoire juive de la France" (ouvrage vendu à 14 000 exemplaires et publié par Albin Michel en 2023), présenté par l'une des membres de l'unité au Musée d'histoire et d'archéologie du judaïsme en 2023.

Le CHAD met en ligne des vidéos relatives à la participation de ses membres à des colloques ou conférences : "Histoire des Cours suprêmes judiciaires des pays francophones", communication à la Cour de cassation de Rabat, 2023 ; "Pauvreté, critique sociale et croisement des savoirs", au Colloque ATD Quart monde, 2022 ; "Décider sans prise de tête, Que les toges le cèdent aux armes", Agora du savoir, Montpellier, 2020.

Certains membres de l'unité interviennent dans les médias : radio (« La fabrique de l'histoire », ou « Le cours de l'histoire », sur France Culture, ou "Questions d'actualités" sur RFI) ou presse écrite (Cahiers de Sciences et vie ou Libération).

L'un des membres de l'unité est membre du comité d'organisation des "Rendez-vous du droit", sous le patronage du Défenseur des droits.

Enfin, le site internet du CHAD est actualisé et permet d'accéder à certaines vidéos de conférences prononcées par des membres de l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Aucun partenariat formel ou informel n'est établi avec les professions du monde judiciaire. Pourtant, de tels partenariats favoriseraient l'ouverture du CHAD auprès du monde non académique.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Le CHAD est historiquement une unité de recherche dont le cœur des activités est consacré à l'anthropologie juridique. Comme l'indique le document d'autoévaluation, son parcours a suivi la même ligne que par le passé : "changer pour que rien ne change... Les nouvelles orientations prises par l'unité restent en définitive inscrites dans son ADN [...], tout en étendant le regard vers de nouveaux horizons".

Aussi, et en s'appuyant également sur les recommandations des précédentes évaluations, le CHAD a poursuivi sa politique de développement d'une recherche internationale et l'a simplement infléchi, sans pour autant abandonner ses thématiques traditionnelles. Les recherches sur l'Orient ont été ralenties en raison du départ (mutation ou retraite) de plusieurs membres de l'unité, mais elles n'ont pas été abandonnées : trois membres de l'unité poursuivent leurs recherches dans ce domaine et parallèlement l'expertise acquise sur l'Orient est utilisée pour l'exploration de nouveaux champs de recherche.

Le choix a été fait cependant d'orienter davantage les recherches vers le continent africain, et principalement l'Afrique occidentale : Maroc, Côte d'Ivoire, Cameroun et Sénégal. L'ouverture de nouveaux champs collaboratifs est destinée à renforcer l'adéquation entre la recherche au sein de l'unité et les enseignements dispensés au sein du M2 Histoire et anthropologie du droit. Cette évolution est aussi la conséquence, depuis plusieurs années, de l'ouverture du CHAD à de nouvelles problématiques relevant toujours du champ de l'anthropologie : croyances et pratiques populaires, modes alternatifs de règlement des litiges, la rédaction des coutumes, les flux migratoires et la question de la sorcellerie. Certains de ces thèmes ont donné lieu à une collaboration institutionnelle, comme c'est le cas avec le projet porté par l'Université de Rennes et soutenu par l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ) en vue de la constitution d'une base internationale de données sur les coutumes.

De même, pour poursuivre dans l'un de ces nouveaux champs, le CHAD a déposé en 2020 un projet ANR sur les Modes amiables de résolution des litiges envisagés d'un point de vue interdisciplinaire, qui n'a finalement pas été retenu. En revanche, l'unité a été reconnue laboratoire hôte du Programme européen de recherche ERC sur l'expertise culturelle dans les tribunaux, sans pour autant de retombées financières pour l'unité. Depuis 2022, l'un des membres de l'unité est Chief Executive Officer of CULTEXP-Proof of Concept, en vue d'établir la première base de données multilingue et trans-juridictionnelle sur l'expertise culturelle.

Pour ce qui est de ses projets, l'unité entend poursuivre dans ses domaines traditionnels de recherche et prolonger par exemple les liens déjà tissés avec l'université d'Oxford (Maison française d'Oxford) avec l'organisation de séminaires sur les sorcelleries féminines. De même, une nouvelle revue est en projet destinée à faire connaître à un large public l'intérêt d'une recherche en anthropologie juridique.

L'unité envisage également, par-delà la recherche académique, d'établir des liens entre l'histoire du droit et des problématiques contemporaines. Par exemple, un colloque ayant eu lieu en novembre 2024, soutenu par l'IERDJ, et en collaboration avec Sciences Po Paris et la Clinique du droit de Nanterre, a porté sur les risques que fait peser le recours aux formulaires sur les populations en situation de grande pauvreté. Un autre projet, en collaboration avec le Centre de théorie et analyse du droit (CTAD) et l'Université d'Oslo, portera sur les échanges juridiques franco-norvégiens ; un autre encore portera sur la commémoration des 80 ans du Procès de Nuremberg, s'appuyant sur l'expertise que le CHAD a développée sur les archives filmées du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Cet infléchissement de la recherche est sans doute nécessaire, voire inévitable pour certains de ses aspects : la poursuite de l'internationalisation de la recherche, le besoin de renforcer les liens avec le monde non académique, l'évolution des effectifs, le départ de certains EC et l'arrivée d'autres, ont mis en avant de nouveaux sujets de recherche. De même, l'ouverture sur des questions contemporaines est susceptible d'offrir de l'histoire du droit une image renouvelée.

Il faudra veiller cependant à ce que ces nouvelles perspectives demeurent proches du champ de l'histoire et de l'anthropologie du droit, afin de préserver la cohérence de la recherche du CHAD. Il faudra veiller aussi à ce que cela ne dilue pas la forte identité et la visibilité que l'unité a réussi à construire.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Il est recommandé de poursuivre les efforts déjà entrepris pour obtenir un ou plusieurs contrats de recherche permettant de financer les activités scientifiques de l'unité ainsi que la recherche doctorale.

Il importe de continuer à tirer parti de toutes les sources de financement, internes (Appels à projets de l'Université Paris Nanterre, de la MSH, de la FIND ou de Paris Lumières Alliance) ou externes (partenariats avec des contrats de recherche ou unités de recherches), afin de consolider le financement de la recherche. Il en est de même des moyens permettant de libérer du temps pour la recherche (CRCT, délégation CNRS ou IUF).

Il s'agirait de mieux formaliser la gouvernance de l'unité (conseils, assemblée) de manière à pallier de futures et éventuelles mésententes qui n'existent pas à l'heure actuelle.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Il est conseillé de continuer à solliciter le développement des moyens techniques, notamment l'aide au montage de projets de recherche permettant d'accroître l'attractivité de l'unité.

Il est recommandé de mieux formaliser les conditions de l'accompagnement des doctorants.

Il s'agirait de maintenir et améliorer la visibilité des nombreuses activités du CHAD, notamment à travers une stratégie numérique renforcée (actualisation régulière du site web, présence sur les réseaux sociaux).

Il faudrait veiller à concrétiser tous les projets en gestation.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Il importe de veiller à ce que, le plus souvent possible, l'activité scientifique dépendant d'initiatives individuelles enclenche des collaborations internes et débouche sur des recherches et des productions collectives.

En ce qui concerne les objectifs scientifiques, il faut veiller à ce que la diversification des activités de recherche ne nuise pas à la cohérence de l'identité de l'unité et n'altère pas sa visibilité et son attractivité.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Il est recommandé de poursuivre les efforts déjà accomplis pour l'ouverture des activités de recherche vers le monde non académique et développer des partenariats avec de nouveaux secteurs, notamment les professions judiciaires.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 13 décembre 2024 à 09h00

Fin : 13 décembre 2024 à 15h30

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Hcéres – Planning des entretiens du vendredi 13 décembre 2024 - Évaluation du CHAD

8 h 30 – 9 h : Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence du conseiller scientifique

9 h 00 – 9 h 30 : 1ère Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité (directeur, directeur adjoint, co-directeur, ancien DU et futur DU, responsables d'axes, administrateur du labo mais « membres de la direction » ne peuvent être présents à d'autres séquences à huis-clos), en la présence de Madame Soazick Kerneis, directrice du CHAD et de Monsieur Gilduin Davy, directeur adjoint du CHAD.

9 h 35 – 10 h 20 : 2ème Séquence – 45 minutes

Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles, en la présence de Madame Carole Brugeilles, Vice-Présidente déléguée à la Recherche de l'Université Paris Nanterre.

10 h 20 – 10 h 30 : Pause

10 h 30 – 11 h 30 : 3ème Séquence – 60 minutes – 15 mn exposée par la direction + 45 minutes questions/réponses.

Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité, y compris les personnels d'appui à la recherche, les professeurs émérites et les chercheurs associés.

13 h 00 – 13 h 30 : 4ème Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

13 h 30 – 14 h 00 : 5ème Séquence – 30 minutes

Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.

L'un des participants à la réunion, désigné comme représentant, peut présenter la vision que les doctorants ont de leur unité, les points d'appréciation positifs, les points à améliorer.

14 h 00 – 14 h 30 : 6ème Séquence – 30 minutes

Entretien final à huis-clos avec la direction huis-clos, en la présence de Madame Soazick Kerneis, directrice du CHAD et de Monsieur Gilduin Davy, directeur adjoint du CHAD.

14 h 30 – 15 h 30 : Entretien à huis-clos du comité d'experts, en la présence du conseiller scientifique.

15 h 30 : Fin des entretiens.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Carole Brugeilles
Vice-présidente chargée de la recherche
cbrugeilles@parisnanterre.fr

Objet : réponse de l'établissement tutelle à l'évaluation par le HCERES de l'unité de recherche - Centre d'histoire et d'anthropologie du droit (CHAD)

Madame, Monsieur,

L'université Paris Nanterre adresse ses vifs remerciements au comité de visite de l'HCERES ainsi qu'au conseiller scientifique, M. Tanguy Pasquie-Briand, pour l'attention portée à l'évaluation du Centre d'histoire et d'anthropologie du droit (CHAD). Le rapport restitue parfaitement la singularité de l'unité de recherche, rare pôle d'anthropologie juridique à l'échelle nationale, bien inséré dans l'université Paris Nanterre, qui malgré sa taille réduite accueille des spécialistes reconnus internationalement sur des sujets variés et originaux (substrats coutumiers du droit, histoire de la justice dans des contextes très divers, tendances actuelles du droit, etc.). L'université Paris Nanterre remercie également les experts pour les points d'attention formulés qui méritent toute son attention. Trois limites à la poursuite des activités scientifiques ambitieuses du CHAD sont mises en exergue.

L'université Paris Nanterre prend note des constats relatifs au manque d'espace pour un déploiement optimum des activités du CHAD et un bon accueil de ses doctorants. L'université Paris Nanterre a établi un schéma pluriannuel de stratégie immobilière et mène une réflexion afin d'améliorer l'installation de ses unités de recherche. Cependant, les différentes initiatives sont très contraintes par le manque d'espace disponible dans ses bâtiments et un budget limité. Par ailleurs, l'université rappelle que pour les manifestations scientifiques, séminaires ou autres, les unités de recherches ont accès à de nombreux locaux (Institut d'études avancées de Paris, La Contemporaine, Campus Condorcet, le Service commun de documentation...).

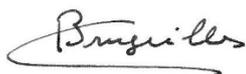
Le rapport souligne la dotation pérenne limitée (de l'ordre de 9 à 10 K€ annuels) du CHAD. L'Université Paris Nanterre tient à rappeler les modalités de calcul de la dotation pérenne qu'elle assure aux unités de recherche. Les montants sont fixés selon des critères votés en commission recherche en 2021 et prennent en compte le nombre d'enseignants-chercheurs et le taux de soutenance des thèses de doctorat. La dotation est évaluée chaque année et les variations ne peuvent pas excéder 20 %. Les critères sont appliqués à toutes les unités de recherche. Le montant et son évolution pour le CHAD correspondent aux résultats de ces calculs.

Le rapport souligne aussi le manque de personnel d'appui à la recherche. L'université Paris Nanterre a commencé une réorganisation de son service de valorisation de la recherche afin de renforcer son appui à chaque unité, notamment dans le montage et le suivi de projets. Cette démarche est cependant elle aussi limitée par la situation budgétaire de l'établissement. Par ailleurs, au cours

des dernières années, l'université Paris Nanterre a déployé différents services d'accompagnement de la recherche (Science ouverte, Atelier de la donnée, label Sciences avec et pour la société, accès à des IR* portées par le MSH-Mondes, etc.). Elle intensifie actuellement la communication sur ces différentes opportunités qui participent de l'aide au montage et au suivi de projet auprès des unités de recherche.

En vous remerciant à nouveau pour l'évaluation réalisée, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Carole Brugeilles

A handwritten signature in cursive script, reading 'Brugeilles', with a long horizontal flourish extending to the right.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

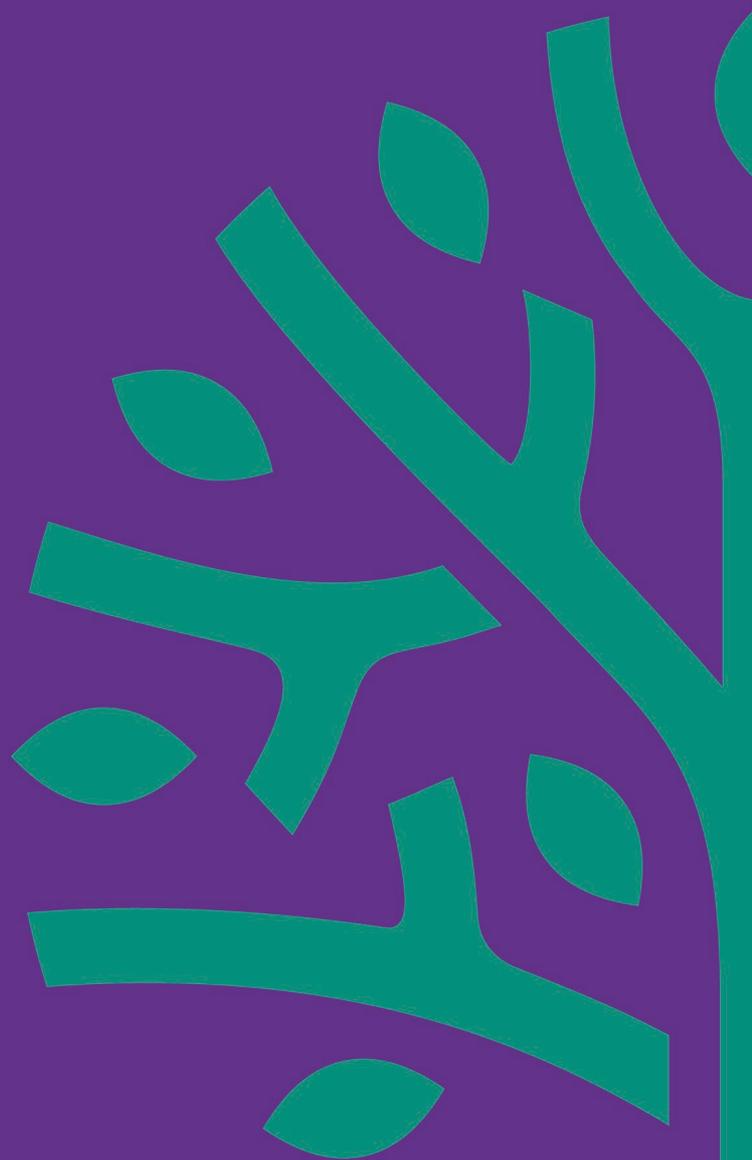
Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

